

Note de réunion du CODEP 67

Le Mercredi 17 janvier 2024

Présents : Thomas Anth, Kathy Schmitt, Claude Zion, Nicolas Morel, Gaëlle Hirn, Djemila AYAD GREMAUD, Laurent Marcoux, Mickael Morin, Ari Dadoun, Valérie Heidt, Franck Lorrain, Jean Louis baron.

Excusés : Cathy et Michel Lambinet, Fabrice Schmitt, Philippe Flory, Christophe Heidt.

12 personnes sont présentes, la réunion débute à 19h45.

1) Approbation du PV du 4 10 2023 :

Le PV est approuvé à l'unanimité avec 12 votes pour.

2) La gravière en rose :

La prochaine date retenue est le 12 octobre 2024.

Pour cette manifestation l'achat de petit matériel est demandé. Un budget de 500€ est proposé.

12 votes pour.

3) Faites de la plongée :

La manifestation 2023 a fait un bénéfice de 2200€. Cette manifestation bénéficie de subvention CEA et ANS pour un montant d'environ 1000€.

300€ ont été consacrés à la location des salles, aucun gonflage n'a été facturé à ce jour.

198 baptêmes ont été effectués lors de cette manifestation.

La prochaine manifestation est prévue les 14 et 15 septembre 2024.

Il est proposé le reversement de 2700€ à la GDF, cette année afin de participer à la location de la GDF ce jour-là. (Le résultat positif de 2200€+ 500€).

Il est décidé de faire un bilan financier chaque année de l'événement et une somme à hauteur d'un déficit de 500€ sera reversée à la Frog afin de participer au frais liés à la « faites de la plongée ».

Il est à noter qu'à l'origine la « faites de la plongée » générait un bénéfice qui finançait un créneau piscine annuel destiné aux commissions, ce créneau n'existe plus.

12 votes pour.

4) Participation à l'achat d'une mallette TIV :

2 petits clubs ont demandé que le CODEP finance l'achat d'une mallette pour leurs TIV pour un montant d'environ 450€.

Il est discuté des conditions d'utilisation de ce matériel fragile. Le financement ~~total~~ de ce matériel par le CODEP n'est pas validé, le matériel est trop fragile pour garantir de mettre en œuvre un matériel de contrôle fiable.

La commission TIV ne prêtera pas son matériel en raison de la fragilité de ce dernier.

Les 2 clubs seront invités à financer eux même ce matériel et ou à se rapprocher de clubs plus importants afin de bénéficier de leur matériel lors du TIV.

12 votes pour.

5) Organisation de la prochaine AG :

La date du novembre 2024 est retenue.

Les candidatures au comité devront parvenir au président qui se chargera du rétro planning de cette AG qui sera électorale.

Date

09/11/ 2024

Retroplanning

Date : - 120 jours : 09 juillet

Convocation : - 60 jours : 08 septembre

Communication liste candidats et notices individuelles aux présidents :

- 30 jours : 08 septembre

Candidatures doivent arrivées au comité : - 35 jours : 03 octobre

Liste des candidats figées : - 35 jours : 03 octobre

ENVOYER CONVOCATION AVEC TOUS LES FORMULAIRES DONT CANDIDATURES : AU PLUS TARD 08 septembre

6) Réunion des présidents :

La date du Vendredi 19 avril à partir de 19h, est retenue.

Un en-cas sera proposé à l'issue de la rencontre.

L'ordre du jour est évoqué :

Accueil de nouveaux membres **Thomas avec un petit groupe** pour organiser des jeux de rôles et les mises en situation. **Environ 1h**

Utilisation du compte asso (Le compte asso ça sert à quoi ? création du compte, demande de subventionnement, FDEA...) **Valérie pendant enfin 20mn**

REX (retour d'expérience) **Bernard environ 20mn**

Règlementation, animé par **Claire pendant 20mn** : les palanquées de mineurs, les palanquées mixtes (adultes enfants), la responsabilité des encadrants...

7) Préparation du prochain séminaire :

L'installation aura lieu à partir de 12H/12h30. Le chargement aura lieu le matin même. La réservation des chambres pour les intervenants a été faite.

8) Questions diverses :

- ❖ Les prochaines réunions du CODEP: Le 12 Juin à 19h30 à la FROG, Le 16 oct (même heure et même endroit) la rencontre sera élargie aux présidents des commissions.
- ❖ Il est envisagé de ranger le matériel de plongée du CODEP stocké dans un container de la GDF qui contient des shortys, des masques, des tubas, des masques faciaux. Ce matériel est référencé et il conviendra de compléter les documents.
- ❖ Michel Barkate a transmis ses remerciements pour l'envoi des fleurs suite au décès de son père.

La rencontre se termine à 20h30 ;

Pour le comité Djemila AYAD GREMAUD
Secrétaire de séance.